



Réunion du groupe-pays Madagascar sur la formation professionnelle agricole

Le mercredi 27 mars 2012, de 10h00 à 13h00

Dans les locaux de Cités Unies France

Compte-rendu

Introduction

Après le mot d'accueil d'Alain Huard, président du groupe-pays et conseiller général de l'Eure, la réunion débute par un tour de table qui permet à chacun de se situer et de citer les principaux projets en cours.

I Point sur la position française dans le processus actuel

Jean Chanson, attaché de coopération gouvernance auprès de l'Ambassade de France à Antananarivo expose la position française face au processus de sortie de crise. La France souhaite des élections réalistes et crédibles, à organiser rapidement. Cela signifie un vote possible pour tous, dans les meilleures conditions possibles. On s'acheminerait vers des élections début 2013, après la saison des pluies. L'ONU est prête à appuyer le processus électoral en conformité avec la feuille de route. Quant aux questions du retour de Marc Ravalomanana dans les pays et du vote de la loi d'Amnistie, la France considère que ces points sont des points du ressort des autorités malgaches, même s'il s'agit de point clé de la feuille de route (par exemple l'application de la loi d'amnistie).

Depuis la mise en place du gouvernement de transition et des signes d'avancement, la France a effectué un don de 10 millions d'Euros via l'Agence française de développement qui doivent servir à améliorer les conditions de vie des populations. Un assistant technique a été mis en place auprès du ministère de la santé publique. La Banque mondiale et l'Union européenne ont aussi repris certains financements. Pour cette dernière, les 100 millions d'Euros destinés à améliorer directement le bien être des populations doivent être décaissés, mais on ne sait pas si les collectivités locales seront éligibles ni quand les décaissements auront lieu. Au niveau français, un FSD (Fond social de développement) de 1 million d'Euros sur 3 ans a été relancé ; ouvert aux associations, il doit servir d'effet levier pour accéder à des fonds européens.

Monsieur Chanson rappelle la volonté du service de coopération de l'Ambassade de voir les synergies entre ONG et collectivités augmenter. Pour fluidifier les informations, le SCAC a mis en place une liste d'envoi courriel pour les « alertes financements » et un bon nombre de pages de son site web parlent de la coopération décentralisée.

II - Pourquoi et comment travailler en coopération décentralisée en temps de crise ?

Les ministères malgaches ont de moins en moins d'argent. Le ministère de la Décentralisation a versé deux tranches pour le paiement des fonctionnaires mais ne dispose pas de fonds pour les investissements. Les collectivités locales ont tendance à vouloir recourir à la fiscalité, mais l'assiette est faible ; un bon nombre d'infrastructures ont un fonctionnement communautaire.

Pour la coopération décentralisée, pour M. Chanson, le recours à un volontaire via France Volontaire constitue le dispositif idéal. Il convient toutefois de choisir soigneusement le profil de la personne et de

faire attention aux responsabilités -notamment en matière financière et de gestion- confiées afin d'éviter les conflits avec les responsables locaux.

L'INDDL (Institut national pour le développement local et la décentralisation) est appuyé par l'Ambassade de France. Cet établissement public administratif a vocation à former pour le pays entier les agents des collectivités (rappelons qu'il n'existe pas de fonction publique territoriale). De premières formations ont été dispensées avec le réseau des alliances françaises sur l'environnement administratif et le français. L'Ambassade souhaite être tenue informée des formations prévues dans le cadre des coopérations décentralisées. L'interlocuteur institutionnel malgache des coopérations décentralisées est bien le ministère de la Décentralisation.

Selon le SCAC toujours, les domaines privilégiés pour l'action de la coopération décentralisée aujourd'hui sont :

- l'appui institutionnel ;
- l'eau et l'assainissement (il faut rappeler le soutien de l'Ambassade au CITE et au réseau RAN-EAU, par ailleurs partenaire de pS-Eau) ;
- la formation professionnelle ;
- l'éducation et la santé. A ce sujet, l'ARF (Association des régions de France) a financé l'étude préalable pour la mise en place de formations pour le personnel paramédical. *Rappel de la part de Cités Unies France : publication étude ACTED-CUF, mars 2012 sur le sujet de la coopération décentralisée en matière de santé dans 7 pays : 6 en Afrique de l'Ouest et Madagascar.*

Enfin, concernant la future évaluation de la coopération décentralisée franco-malgache, c'est un comité de sélection à Paris qui décide de l'intérêt et donc aussi du financement d'une telle opération. Le comité ne s'est pas encore réuni en 2012. Cet exercice préparerait utilement les prochaines Assises de la coopération décentralisée mais le champ d'une telle évaluation et ses modalités de fonctionnement n'ont pas encore été arrêtées.

L'Ambassade de France reste à l'écoute des besoins des collectivités françaises.

III - La coopération décentralisée et la formation professionnelle agricole

Astrid Frey, chargée de mission Madagascar à Cités Unies France, informe d'abord de la rencontre entre Alain Huard et le directeur France de SOS Village d'enfants. Cette rencontre et les contacts pris avec l'équipe à Tana et dans l'Androy pourraient déboucher sur des collaborations opérationnelles dans l'Androy en matière de développement local (appui aux communautés en partant des enfants/ de la sécurité alimentaire) et à une invention en matière de formation professionnelle de la part de SOS Village d'enfants lors d'une prochaine réunion du groupe-pays.

Elle rappelle ensuite que les collectivités françaises sont nombreuses à investir le champ de la **formation professionnelle** à Madagascar. Le recoupement des recensements effectués par le ministère de la décentralisation malgache, l'Ambassade de France et Cités Unies France laisse ainsi apparaître :

- un appui à des formations diversifiées : mécano-automobile et électricité pour l'Ile de France; gestion & commerce pour le Conseil général de la Réunion, appui à la filière bois pour la Région Haute Normandie ;
- un appui à l'artisanat malgache et à des projets de tourisme : les collectivités actives sur le tourisme doivent se réunir cet après-midi. On peut ainsi citer le tourisme comme axe de coopération pour les Régions Nord Pas de Calais, Auvergne, Basse Normandie, Réunion, Picardie, Ile de France, Rhône Alpes ainsi que pour les départements de Mayotte, de Finistère, d'Ille et Vilaine, Finistère et de l'Oise. Quant à l'artisanat, la Région Haute Normandie soutient par exemple le renforcement des savoir faire des cadres et techniciens de la Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Artisanat et d'Agriculture de Tamatave (CCIAAT) ; elle a également contribué à l'éclairage d'un village artisanal en partenariat avec Électriciens sans frontières. La fédération Artisans du monde soutient beaucoup le commerce équitable à Madagascar et souhaiterait présenter sa démarche lors d'un prochain groupe-pays. A noter la création récente de l'ANCESM (Association Nationale du Commerce Equitable et Solidaire de Madagascar).

- Les appuis les plus nombreux concernent le secteur de la formation professionnelle agricole. C'est pourquoi la session d'aujourd'hui porte sur ce thème. Parmi les collectivités sollicitées mais qui ne pouvaient être là aujourd'hui figurent le Conseil régional de Basse Normandie, qui appuie le CEFTAR (Centre de Formation de Techniciens-animateurs Ruraux - <http://www.cftarmada.mfrbn.eu/>) à Toamasina. Il s'agit d'un centre de formation en alternance qui accueille sur 10 mois des futurs techniciens-animateurs ruraux ; le CEFTAR est un projet monté avec les Maisons familiales rurales. Il a ouvert en mars 2010. La région Aquitaine appuie également un centre de formation à destination des agriculteurs et des pisciculteurs ; la région s'appuie sur l'ONG Agrisud pour ce volet de coopération mais n'a pu être là aujourd'hui.
- Ont été recensés comme travaillant dans ce secteur les collectivités suivantes : Conseils régionaux Aquitaine, Bretagne, Basse Normandie, Rhône Alpes, les Conseils généraux de la Réunion, de l'Oise, de l'Eure, de la Manche, d'Ille et Vilaine, du Finistère et enfin la ville de Château Thierry.

Présentation d'Anne Panel, directrice de FERT

FERT est une ONG créée par les groupes céréaliers il y a 30 ans pour offrir un cadre de coopération internationale dans la durée, dans un esprit de coopératives et de solidarité. FERT a ainsi mis en place à Madagascar les caisses de crédits mutualisés qui comptent aujourd'hui 60.000 sociétaires.

La stratégie nationale pour la formation agricole et rurale (SNFAR) malgache est en réflexion depuis 2008/09. Il s'agit de mettre en place une stratégie de « services à l'agriculture » qui implique les services déconcentrés de l'Etat, les ONG et programmes, les banques, les organisations professionnelles, le secteur privé. 10 fonds régionaux ont ainsi été mis en place pour soutenir des activités du territoire. Des centres de services agricoles sont prévus.

Cette réflexion et début de stratégie nationale a été suivie d'études sur l'état des lieux de l'agriculture malgache, disponible sur le site du réseau FAR, le réseau international formation agricole et rurale (<http://www.reseau-far.com/>).

Les enjeux sont énormes: avec sa populations très jeune et en forte croissance, Madagascar doit trouver des débouchés pour cette jeunesse, sans gonfler simplement la population urbaine et en prenant à bras le corps la réduction des parcelles due aux partages des terres lors de l'héritage.

Il s'agit aussi d'accroître la sécurité alimentaire. Pour cela, il convient d'augmenter la rentabilité des exploitations, mais aussi d'accompagner les migrations régionales, c'est-à-dire concernant l'éducation des enfants, la mise en valeur des terres, la sécurisation foncière...

La mise en oeuvre d'une stratégie nationale implique aussi des ministères investis, des analyses économiques sur les filières possibles, les prix, la commercialisation des produits, etc.

Il est aujourd'hui question que le FIDA (Fonds international de développement agricole, institution spécialisée du système des Nations Unies) reprenne la mise en oeuvre de cette stratégie nationale par un projet appelé FORMAPROD (Formation professionnelle pour l'amélioration de la productivité agricole) de 20 millions de dollars¹. Un assistant technique français issu de l'AFD est prévu pour venir en appui des ministères (mise en place de cellules). Ce programme ne paraît pas assez pragmatique pour certains.

Les besoins de formations sont énormes que ce soit pour les professions de techniciens agricoles, de conseillers agricoles ou encore de leaders dans la profession.

La formation agricole se heurte à son coût. Il faut une formation de masse. FERT a décidé d'appuyer :
 - un centre de formation, à vocation nationale, à Antsirabé, pour les agriculteurs en activités. C'est une formation en alternance. Ce centre est accompagné par la région Basse-Normandie.

La région Aquitaine appuie également un centre de formation dans l'Itasy.

- la formation initiale de 3 ans dans 4 régions (40000 Euros par collège et par an).

¹ Voir aussi : http://www.ifad.org/operations/pipeline/pf/madagascar_f.htm

- la formation de leaders et de formateurs agricoles.

Les questions qui se posent sont celles de :

- l'accompagnement après la formation pour parvenir à l'autonomisation, surtout au regard de la jeunesse des personnes formées ;
- l'attribution des terres ;
- l'implication des services déconcentrés de l'Etat mais aussi du dialogue – par exemple entre agents de crédit et conseillers agricoles.

Illustration par les Maisons familiales rurales (MFR) et leur appui par le Conseil général de la Manche.

Pour rappel, les MFR accueillent en France 7500 personnes par an, en lien étroit avec les familles de celles-ci. Les chambres agricoles sont mobilisées. Les MFR fonctionnent comme des associations ; elles offrent une gamme de formations très diversifiées, en alternance.

Depuis 1998, les MFR Basse Normandie ont développé un partenariat avec Madagascar ; c'est le département de la Manche qui accompagne sur Madagascar les MFR, assurant ainsi la pérennité des liens.

Les MFR Basse-Normandie ont ouvert pour la création de l'Union nationale des MFR malgaches ; parties 4 Maisons en 1998, elles sont 14 en 2012. L'Union nationale permet une reconnaissance institutionnelle de ces structures.

A Madagascar aussi, le fonctionnement des MFR repose sur une forte implication des parents qui participent aux frais d'écolage. Les formateurs viennent de la région, du monde agricole, garantie de la pérennité des actions. Les élèves sont formés aux techniques agricoles mais aussi à l'artisanat. Les stages s'effectuent en alternance, sur l'exploitation familiale la plupart du temps. Aujourd'hui, en plus de la structure nationale et des 14 maisons, 3 animateurs ont été engagés en région.

Pour être reconnue, une MFR doit avoir fonctionné sur fonds propres pendant un an (compter environ 4800 Euros pour 40 élèves).

La Région Basse-Normandie appuie financièrement la formation des moniteurs des MFR et des techniciens agricoles ; elle finance le CEF'TAR, le Centre de formation des techniciens agricoles et ruraux de Toamasina qui applique ce principe de formation en alternance.

Le Conseil général de la Manche apporte son appui à l'une des MFR mais aussi aux organisations professionnelles pour qu'elles envoient des personnes en formation.

La MFR de Quetigny travaille aussi avec Madagascar, en lien avec l'AFDI. Les MFR de Haute Normandie souhaitent apporter un appui à Nosy Be. A Madagascar, l'Union nationale des MFR appelle à plus de coordination entre les actions des acteurs français.

Concernant l'impact local et les échanges : Les jeunes français impliqués s'ouvrent ainsi au monde, et en phase avec des actions concrètes. Les MFR ont un groupe « suivi développement à Madagascar » et un groupe « ouverture sur le monde ». Chaque mission fait l'objet d'une restitution dans la MFR et plus largement au niveau régional. Par ailleurs, M. Roland Grimault, directeur de la fédération bas-normande des Maisons familiales rurales, fait remarquer que pour les agriculteurs malgaches, le retour à Madagascar après un séjour en France est souvent trop difficile, ainsi une réflexion est en cours pour éviter de les confronter avec les réalités européennes.

Intervention de l'AFDI (Agriculteurs français pour le développement international), siège

L'AFDI travaille à Madagascar en apportant une formation pédagogique et un accompagnement technico-économique à des organisations agricoles partenaires qui forment leurs pairs directement dans les villages, avec leurs mots et techniques. Les AFDI ont ainsi mis en place un « réseau de paysans formateurs ». Les Fonds régionaux de développement peuvent eux aussi financer ces paysans formateurs.

Face une offre de services aux paysans dans les régions souvent limitée et peu pertinente, les organisations paysannes proposent un accompagnement des formés, en relation avec d'autres services, par exemple pour l'accès au crédit. En effet, les paysans ont besoin de se mettre ensemble (organisations paysannes), d'avoir accès au crédit comme à la commercialisation.

Afin d'assurer la relève des responsables des organisations paysannes, les AFDI et FERT travaillent ensemble sur une étude des besoins des responsables paysans. Les formateurs paysans pourraient ainsi monter en puissance.

Malgré des disparités territoriales déjà existantes, FERT a choisi d'implanter des collèges agricoles que là où il existe un environnement adéquat.

Le Conseil général Ille et Vilaine est en coopération avec la région Alaotra. Dans ce cadre, le département a choisi de lutter contre l'insécurité alimentaire par le soutien à l'agriculture familiale. Aussi, ses actions portent sur le soutien à l'ensemble de la filière laitière bovine et à l'apport d'un complément à la culture rizicole par l'élevage. Pour le moment, le projet repose sur une ferme-école, lieu d'apprentissage doté également d'un programme d'insémination artificiel, d'expérimentation sur les fourrages, de soins vétérinaires, d'apprentissage aux normes d'hygiène de la traite, d'une unité de fabrication du fromage et d'autres produits transformés.

Un des problèmes rencontré est de faire venir les éleveurs dans une zone enclavée. Par contre, les éleveurs sont demandeurs d'occasions pour se rencontrer, pour se structurer en filière.

Les formations s'adressent aux éleveurs et aux techniciens d'élevage ; AVSF (Agronomes et vétérinaires sans frontières) forment eux, des auxiliaires de santé (voir <http://vimeo.com/5023606>).

Les questions de la salle portent sur le statut de ces formations aujourd'hui portées par les régions malgaches et la coopération décentralisée. Quel type de diplôme est délivré ? Quelle place pour les éleveurs ? La direction de l'élevage malgache est associée.

A noter que jusqu'en 2009, la filière laitière était totalement verrouillée. Désormais, les éleveurs peuvent s'organiser mais la filière est totalement déstructurée et doit être reconstruite (ex : lait coupé, prix qui font le yo-yo, race dégradée,...). FERT soutient ce travail via la FISONG (Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG ; outil de financement des ONG mis en place par l'Agence française de développement).

A noter qu'entre le GRET, AVSF, FERT et les AFDI, les contacts sont fréquents pour améliorer leur articulation sur l'offre de formation et la structuration des filières.

Pour information : Mayotte et la Réunion souhaitent également développer la filière bovine à Madagascar pour leur propre consommation.

Conclusion de la séance

Les échanges ainsi mis en commun donnent un bon aperçu des initiatives en cours. Le président Alain Huard remercie l'ensemble des intervenants : Jean Chanson, attaché de coopération gouvernance au Service de coopération et d'action culturelle à l'Ambassade de France à Madagascar ; Anne Panel, directrice de l'ONG FERT ; Thierry Motte, chargé au cabinet des relations internationales et de la coopération décentralisée Conseil général de la Manche ; Roland Grimault, directeur de la fédération bas-normande des Maisons familiales rurales ; Vony Pelon, chargée de mission au siège des Agriculteurs français pour le développement international – AFDI et Sylvain Segal, directeur des relations internationales au Conseil général Ille-et-Vilaine.

Les participants souhaitent suivre la politique de formation professionnelle agricole en cours de définition. Compte tenu de la démographie et de la répartition de la population malgache, le développement agricole et rural constitue un enjeu majeur pour le pays.

Pour aller plus loin :

www.reseau-far.com/ (Réseau international formation agricole et rurale)

<http://www.ifad.org/> (Site du FIDA – Fonds international de développement agricole)

www.fert.fr

<http://www.mfr.asso.fr>

www.afdi-opa.org/

et aussi www.agrisud.org/ www.gret.org/pays/madagascar/ www.avsf.org/